

## Loger chez l'habitant : une idée qui séduit de plus en plus de vacanciers de passage dans la

Loger chez l'habitant : une idée qui séduit de plus en plus de vacanciers de passage dans la région. Ce mode de séjour privilégie avant tout le contact humain.

Dans le secteur Thur et Doller, une vingtaine de chambres d'hôtes sont répertoriées, selon les chiffres des offices de tourisme, en ce début d'année 2008. Ce sont les vallées de Masevaux et de Saint-Amarin qui en comptent le plus.

Ce mode d'hébergement des touristes mise avant tout sur la convivialité. Dès lors, la formule proposée est totalement différente des pensions hôtelières et cible un tout autre public (voir encadré ci-contre).

Les séjours sont de courte durée, entre 4 et 7 jours en moyenne, et le public y vient non pas pour bénéficier d'un large panorama de prestations de service, mais avant tout pour découvrir et avoir un contact avec le « local ».

Un mode de vie différent

La chambre d'hôtes séduirait de plus en plus dans la région et attirerait particulièrement les étrangers originaires du nord de l'Europe. Belges en tête, suivis des Hollandais et des Allemands, selon quelques propriétaires de chambres d'hôtes interrogés sur le sujet. Les Français quant à eux, s'y intéresseraient plus

timidement, et surtout en période estivale.

Mais pourquoi certains se lancent-ils dans un projet de création de chambre d'hôtes ? Souci de reconversion professionnelle ou envie d'exercer une activité secondaire ? Au-delà de ces motifs, il semblerait que ce soit également une « philosophie » de vie. Comme l'évoque Yvette Rioual de Sewen, « *Il faut aimer être bien chez soi pour faire cette activité. Et chaque maison ou famille a ses valeurs, qu'elle véhicule en faisant chambre d'hôtes* ».

Des projets qui doivent être bien définis

Les associations départementales de gîtes de France sont là pour aider à concrétiser les projets des créateurs de chambres d'hôtes. Réponse à une offre croissante qui est restée relativement libre jusqu'à maintenant mais qui nécessite une assistance technique et juridique importante.

Pour aider les personnes souhaitant créer leur chambre d'hôtes dans le secteur, les offices de tourisme apparaissent comme des interlocuteurs de premier plan. Celui du pays de Thann met ainsi à disposition de son public un dossier guide pour les candidats à la création de meublés de tourisme de tous types et sert d'intermédiaire avec les instances départementales. Les sites internet

des offices permettent également de promouvoir ce type d'hébergement.

Pour répondre à une demande qui devient aussi plus ciblée, les offres se diversifient. Certains hébergements répondent ainsi à des critères plus spécifiques comme c'est le cas des « Gîtes panda ».

Un partenariat entre les Gîtes de France, le WWF (première organisation mondiale de protection de la nature) et les parcs naturels, a amené la création au début des années 90 de ce type d'hébergement, qui associe tourisme et protection de l'environnement. Le label est accordé si le gîte/la chambre d'hôtes est situé dans un environnement de qualité, s'il comporte un équipement d'observation de la nature et s'il est géré par des propriétaires soucieux de préservation de la nature.

**Dossier réalisé par Sophie Constanzer**